







## CE du 20 janvier 2017

## Déclaration liminaire de la CGT

Nous ouvrons avec ce comité d'établissement une ère de transition, le temps que l'administration du Travail se prononce sur le périmètre des futures instances.

La situation est un peu particulière puisque l'organisation de France 3 est désormais calquée sur les régions administratives, alors que le CE reste sur le périmètre du pôle, et que sa présidence est centrale.

Ces quelques mois auront valeur de test : ils vont nous permettre de juger de la pertinence et de la précision des réponses qui seront apportées dans cette instance. Nous ne voudrions pas que l'éloignement de la présidence de ce comité devienne un frein supplémentaire au dialogue social. Et la remarque vaut pour le délai de transmission des documents. La loi prévoit 3 jours, pas la veille au soir...

Cette période de transition va aussi nous permettre de juger de la pertinence de la réforme du réseau. Nous pourrons juger du niveau d'autonomie réel des nouveaux directeurs et directrice présents autour de cette table. Et surtout de leur capacité à conduire des projets de développement régional, projets de qualité, bien exposés, qui entrainent l'adhésion de tous les salariés.

Nous l'avons déjà dit, nous avons des doutes sur l'autonomie dont disposeront ces managers pour générer de l'activité, des projets, du sens, dans un contexte de restriction continuelle des moyens et de diminution des ETP. Rappelons le non-remplacement annoncé d'un départ à la retraite sur deux d'ici 2020, qui viendra s'ajouter à la pression que subissent déjà les salariés.

Dans ce contexte, il va s'agir de mener à bien la révolution numérique, en impliquant l'ensemble des salariés et des métiers, ce qui n'a pas été le cas jusqu'ici. Nous rappelons à ce sujet à nos directeurs et directrice fraichement émoulus, qu'au-delà de leur enthousiasme et de leurs envies, ces changements ne pourront se faire à la hussarde, ils devront nécessairement s'accompagner de négociations, puisque la direction veut jouer sur l'évolution des métiers et des pratiques.

Devant les sénateurs, Delphine Ernotte s'est prononcée pour des chaines régionales de plein exercice. Nous restons convaincus que c'est le but à atteindre.

Nous avons voté un avis négatif à cette énième réforme de France 3. Démontrez-nous que nous avons eu tort.

Rennes, le 20 janvier 2017